DES RIVIÈRES SURVEILLÉES : S'ADAPTER POUR L'AVENIR!
FOIRE AUX QUESTIONS

1. **Quel est l'objectif de ce projet ?**

   Le projet *Des rivières surveillées : s'adapter pour l'avenir !* met en place un réseau permanent de suivi des cours d'eau afin de documenter les impacts des changements climatiques sur les écosystèmes riverains et leur biodiversité. En intégrant la science citoyenne au projet, ceci permet à la population de participer activement à une meilleure connaissance des cours d'eau et au développement d'un sentiment d'appartenance.

   Ce projet mobilise également les acteurs du territoire autour de la protection du bassin versant de la rivière St-Jean. Les données issues de la science citoyenne sont essentielles pour identifier les pressions exercées sur le milieu, suivre l'intégrité écologique et poser les bases d'un plan d'adaptation durable.

2. **Qui finance cette initiative ?**

   Le projet *Des rivières surveillées : s'adapter pour l'avenir !* bénéficie d'un soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre du programme Action-Climat Québec, coordonné par le Fonds d'action québécois pour le développement durable et qui découle du Plan pour une économie verte 2030.

3. **Qu'est-ce que le G3E ?**

   Le G3E – *Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau* est un organisme à but non lucratif qui œuvre depuis plus de 30 ans à la protection des milieux aquatiques au Québec. Il développe des programmes de sensibilisation, d'éducation relative à l'environnement et de science citoyenne afin de mobiliser la population et les acteurs locaux autour de la santé de nos cours d'eau.

4. **Pourquoi avoir choisi le bassin versant de la rivière Saint-Jean ?**

   Le bassin versant de la rivière Saint-Jean présente plusieurs enjeux environnementaux importants, tels que la pollution agricole, l'érosion des berges et la présence d'espèces

exotiques envahissantes. De plus, malgré son potentiel écologique, il demeure peu connu du grand public et l'engagement local est encore limité. Ce contexte en fait un territoire prioritaire pour tester et démontrer l'apport de la science citoyenne et du suivi écologique dans l'adaptation aux changements climatiques.

5. **Quelles sont les étapes de ce projet ?**

Le projet se déploie en plusieurs étapes, avec une fin planifiée en 2027 :

- Étape 1 (en cours) : Prendre connaissance de son territoire et des acteurs présents sur celui-ci afin de définir l'enjeu et les problématiques auxquelles le projet pourrait répondre.
- Étape 2 : Réaliser une planification concertée dans laquelle chaque acteur intéressé prend des engagements en fonction de ses intérêts respectifs.
- Étape 3 : Pérenniser la mobilisation et développer la capacité d'agir de la communauté en développant le sentiment d'appartenance des acteurs et en les impliquant dans le suivi de l'état de santé du cours d'eau.

6. **Comment s'impliquer dans ce projet ?**

La population et les acteurs locaux peuvent contribuer de plusieurs façons :

- En répondant au questionnaire pour partager leurs intérêts.
- En participant aux rencontres d'élaboration du plan d'adaptation (dates à déterminer) et en proposant des engagements concrets pour réduire l'impact des changements climatiques sur les cours d'eau.
- En proposant ou en prenant part à des activités de sensibilisation, de suivi ou de mise en valeur des cours d'eau.
- En suivant l'état du cours d'eau et en transmettant leurs observations dans le cadre du réseau de science citoyenne.

Pour toute autre question en lien avec ce projet, communiquer directement avec Laura Portelance Jouvert, chargée au développement des affaires et à la concertation, à laura.pjouvert@obakir.qc.ca.